**Missions possibles du coordonnateur de REP**

**Missions administratives**

* Mettre à jour du tableau de bord du réseau.
* Suivre des indicateurs du projet de réseau, avec les pilotes.
* Rédiger des documents : comptes rendus de réunions, bilans des actions, rédaction d’un rapport annuel d’activité.
* Planifier des réunions de réseau, notamment des réunions inter degré en liaison avec les pilotes.
* Participer aux instances dans les deux degrés, et au conseil école-collège.

**Missions pédagogiques**

* Impulser et coordonner des actions pédagogiques, au collège, dans les écoles, en inter degré : journée continue des 6e, co-intervention, sorties, voyages, temps forts, etc.
* Coordonner le repérage, la mise en place et le suivi en 3e des élèves inscrits dans un parcours d’excellence.
* Coordonner les dispositifs d’évaluation et d’autoévaluation des élèves.
* Suivre des projets du réseau.
* Intervenir éventuellement en doublette dans les classes (école ou collège).
* Coordonner le travail scolaire avec les dispositifs satellites existants : école ouverte internat, bibliothèque municipale, cordées de la réussite, dispositifs d’orientation, etc.

**Missions partenariales**

* Assurer le lien entre les différents acteurs du réseau, et avec les pilotes du réseau.
* Assurer le lien avec les partenaires de l’école : familles, associations, élus, représentants de l’état, politique de la Ville (le cas échéant) ; représenter au besoin le réseau dans ces rencontres.

**Missions de ressources humaines**

* Accueillir les nouveaux personnels, les sensibiliser aux thématiques prégnantes en REP.
* Participer à la formation des personnels du réseau sur les thématiques de l’éducation prioritaire, en liaison avec les référents académiques et les formateurs académiques.
* Faire remonter les besoins en formation des personnels du réseau.
* Prendre en charge les professeurs en difficulté.